

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
21 février 2003  
Français  
Original: anglais

---

**Lettre datée du 20 février 2003, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent de la Turquie  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport sur les travaux de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan portant sur la période du 1<sup>er</sup> novembre 2002 au 10 février 2003 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Ümit **Pamir**



**Annexe à la lettre datée du 20 février 2003, adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent  
de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Rapport mensuel sur les activités de la Force internationale  
d'assistance à la sécurité pour la période du 1er novembre 2002  
au 10 février 2003, présenté conformément aux résolutions  
1386 (2001), 1413 (2002) et 1444 (2002) du Conseil de sécurité**

*Résumé*

La sécurité à Kaboul a continué à s'améliorer durant la période considérée. Le climat calme et paisible de la ville s'est confirmé et aucun incident important ne s'est produit depuis que le couvre-feu a été levé le 3 novembre pour la première fois depuis 1979. La FIAS n'en a pas moins poursuivi ses propres activités de sécurité et sa coordination ainsi que sa coopération fructueuses avec les organes de sécurité afghans. La communauté locale continue à réagir favorablement à la présence du personnel de la Force. Les relations entre la Force et les autorités afghanes sont extrêmement constructives.

Le Gouvernement se montre désireux de s'attaquer aux problèmes fondamentaux que connaît le pays, de réformer le secteur de la sécurité et d'étendre son autorité aux provinces. Il est essentiel de consolider le climat de sécurité et de stabilité à Kaboul en apportant une assistance internationale accrue par l'intermédiaire du Gouvernement central. Le présent document est le dernier rapport de la Direction turque puisque la Direction conjointe Allemagne-Pays-Bas doit reprendre le commandement de la FIAS le 10 février.

## **I. Introduction**

1. La sécurité à Kaboul et dans ses environs a continué à s'améliorer au cours de la période examinée, et n'a été troublée par aucun incident de grande ampleur. La Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) s'est acquittée comme prévu de ses responsabilités et a maintenu ses mesures de sécurité, a poursuivi sa coordination et a continué à partager les renseignements obtenus avec les autorités afghanes compétentes et à offrir une assistance à la communauté locale, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'infrastructure urbaine.

2. Le commandant de la Force, le général de division Hilmi Akin Zorlu a continué à examiner la question des salaires de la police et de l'armée avec les hauts dirigeants afghans et l'ensemble de la communauté internationale.

3. Le Gouvernement afghan continue à s'efforcer d'obtenir un large consensus international sur les questions fondamentales qui se posent dans le pays, et d'accepter la nécessité pressante d'une réforme du secteur de la sécurité, en particulier la constitution d'une armée nationale pour servir les intérêts du pays tout

entier. Il est essentiel que la communauté internationale apporte un appui politique, financier et technique substantiel au Gouvernement central pour empêcher que l'Afghanistan ne tombe une fois encore dans l'extrémisme et la polarisation religieuse.

4. Les arrangements pour transférer sans heurt le commandement de la FIAS de la Turquie à la Direction conjointe Allemagne-Pays-Bas sont maintenant terminés, le personnel des directions actuelle et future se consultent et travaillent ensemble pour veiller à ce qu'il n'y ait pas de hiatus dans les opérations de la Force. Ayant participé aux activités de la FIAS depuis le début, l'Allemagne et les Pays-Bas sont parfaitement qualifiés pour maintenir et améliorer encore les résultats remarquables obtenus par la Force à Kaboul.

## **II. Les activités de la Force internationale d'assistance à la sécurité**

### **A. Aperçu**

5. La FIAS a poursuivi comme prévu ses opérations au cours de la période examinée, sa présence demeurant bien visible dans la ville. Elle a assuré en moyenne 50 patrouilles de surveillance 24 heures sur 24, essentiellement à pied, dont les deux tiers environ ont été effectués avec la police afghane. De multiples postes de contrôle ont été mis en place dans la ville.

6. La Force a également continué à s'occuper discrètement de diverses tâches d'assistance à la sécurité, y compris en apportant son appui à un pèlerinage à La Mecque qui a réuni près de 12 000 pèlerins et en fournissant une sécurité additionnelle, par exemple, en vérifiant qu'il n'y avait pas d'explosifs avant et pendant des conférences internationales ou des foires ou durant les visites de dignitaires étrangers à Kaboul.

7. La FIAS a ainsi découvert et confisqué un nombre important d'armes et de munitions au cours de la période examinée, notamment des roquettes, des munitions non explosées et des systèmes de défense aérienne. Au 10 février, les artificiers de la FIAS avaient détruit plus de 175 000 missiles non guidés, mines et missiles antichars et antiaériens.

8. La FIAS a continué à appliquer des mesures de sécurité accrues dans la ville et a renforcé sa présence et sa visibilité, en particulier dans le quartier de Bagrami, où plusieurs incidents avaient eu lieu précédemment. Un centre commun de commandement a été créé et rendu opérationnel dans ce quartier avec la coopération de la Force et de la cinquième division afghane. Contrairement à la période précédente, aucun incident grave ne s'est produit depuis à Bagrami. Une équipe de la FIAS a été déployée sur le mont Shina qui surplombe la ville. Le personnel de la Force est resté en liaison étroite avec les postes d'observation mis en place par la garnison de Kaboul aux limites de la zone confiée à la Force.

9. La FIAS a continué à avoir l'entière confiance de l'équipe dirigeante afghane. Les commandants de la Force ont travaillé en coopération étroite avec les dirigeants afghans, en raison de la parfaite concordance entre leurs objectifs et ceux de la FIAS. Le commandant de la Force a entretenu aussi des rapports étroits avec le Représentant spécial du Secrétaire général.

10. L'Organe mixte de coordination, créé conformément à l'Accord militaire technique, s'est réuni régulièrement tous les 15 jours au cours de la période examinée. Ces réunions, qui ont rassemblé le Représentant spécial du Secrétaire général, la FIAS, les ministres afghans de la défense et de l'intérieur, la garnison de Kaboul et la Direction nationale de la sécurité, se sont déroulées dans l'atmosphère habituelle de coopération, l'ordre du jour étant établi par la Force. De plus, celle-ci a rédigé à l'intention des participants le compte rendu de chacune des réunions.

11. Les participants se sont penchés sur la sécurité générale à Kaboul, le travail de l'État de transition islamique d'Afghanistan et les activités de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). L'Organe mixte est devenu un mécanisme très efficace de consultation et de coordination, contribuant à l'excellente coopération qui s'est établie et qui a permis de stabiliser la situation à Kaboul et d'instaurer un climat de sécurité et de sûreté.

12. Afin d'assurer la protection adéquate des ministres, les unités turque et italienne de la Force ont dispensé une formation en matière de protection rapprochée à 794 gardes du corps afghans.

13. La FIAS a continué à examiner les besoins d'équipement de la police de Kaboul et du personnel de sécurité qui garde les points d'entrée dans la ville. La Force aide également à construire ou rénover ces sites.

14. La FIAS a poursuivi ses efforts pour accroître la coordination et le partage des renseignements avec les organes de sécurité afghans compétents, en particulier le Ministère de la défense, le Ministère de l'intérieur, la Direction nationale de la sécurité, la police locale et la garnison de Kaboul. Le Comité de coordination des renseignements, créé à cette fin, s'est réuni chaque semaine durant la période examinée et a produit des résultats tangibles sur le plan de la coordination de la sécurité. Par exemple, la Force a fourni les renseignements décisifs qui ont permis aux organes afghans de sécurité d'arrêter un minibus plein d'explosifs et de détonateurs le 2 décembre.

15. La population de Kaboul, qui apprécie la contribution de la FIAS à la sécurité et à la stabilité de la ville et ses efforts pour prêter assistance à la communauté locale, fait entièrement confiance à la Force et la respecte. Il n'y a eu aucune manifestation d'hostilité contre le personnel de la Force depuis le 20 juin. Les troupes de la FIAS ont pour instructions strictes de traiter en toutes circonstances la population locale avec courtoisie et de respecter les coutumes et valeurs locales. Le tact dont la Force a fait preuve pour les pratiques religieuses musulmanes durant le ramadan a été particulièrement apprécié par la communauté locale.

16. La FIAS a poursuivi sa vaste campagne d'information sur ses activités, l'action gouvernementale et la présence de la communauté internationale à Kaboul, au moyen d'annonces publiques, de spots radiodiffusés et télédiffusés, d'affiches et du journal de la FIAS, ainsi que des deux stations de radio de la Force.

17. La FIAS tout entière a été profondément attristée par l'accident de l'hélicoptère allemand Sikorsky CH-53 qui faisait partie de la Force et s'est écrasé le 21 décembre en tuant les sept membres d'équipage allemands à bord. Une équipe d'experts de l'Agence allemande de sécurité en vol a enquêté sur l'accident et déterminé qu'il avait été causé par une défaillance technique. Les sept membres de l'équipage qui ont ainsi tragiquement trouvé la mort sont les seules pertes en vies humaines que la Force ait essuyées jusqu'à présent.

**B. La sécurité à Kaboul et dans les environs**

18. La sécurité a continué à être bien meilleure à Kaboul au cours de la période examinée. Bien que la ville porte toujours les cicatrices et les privations visibles de 23 ans de guerre, l'atmosphère est calme et paisible, et la vie commerciale et sociale intense. Le taux de criminalité est resté faible et un sentiment de retour à la normale s'est instauré. La levée du couvre-feu le 3 novembre, pour la première fois depuis 1979, a encore accru la confiance des autorités et l'optimisme de la communauté locale.

19. Les étudiants de l'Université de Kaboul ont manifesté les 11 et 12 novembre contre les mauvaises conditions de vie dans les dortoirs de l'Université. Malheureusement, par suite d'une réaction trop violente des forces locales de police encore trop mal entraînées, deux étudiants ont été abattus et un grand nombre blessés. Les chefs de la police ont rejeté la responsabilité de ces manifestations sur des provocateurs taliban. Le Président a créé une commission pour enquêter sur l'affaire.

20. Une attaque à la grenade à main, le 17 décembre, contre du personnel des États-Unis n'appartenant pas à la Force, a fait deux blessés parmi le personnel américain et une attaque du même genre s'est produite le 19 décembre en dehors de l'enceinte de la Brigade multinationale de Kaboul, durant laquelle l'attaquant et deux Afghans ont été tués et deux citoyens français blessés.

21. La ville a fait l'objet d'attaques à la roquette provenant des collines situées au-delà de la zone relevant de la responsabilité de la Force. Toutefois, ces roquettes vétustes, manquant de précision et souvent équipées de systèmes de tir rudimentaires n'ont pas fait de victimes ni de dégâts matériels. Compte tenu de la menace potentielle, la FIAS a néanmoins continué de faire preuve d'une vigilance discrète et effectué des perquisitions impromptues pour prévenir de nouvelles attaques.

22. Profitant de l'amélioration de la sécurité dans la ville, le Président Karzai a demandé à la FIAS d'aider les services de sécurité locale à lutter contre les délits de droit commun dans certains quartiers de Kaboul, en particulier dans les districts de Barjay et Pagman. La FIAS a aidé le Ministère de l'intérieur et la Direction nationale de la sécurité à définir à cette fin un ensemble de mesures de sécurité supplémentaires qui ont été soumises au Président Karzai pour approbation. Ces mesures concernent notamment le versement ponctuel des soldes des membres de la police et de l'armée, le recrutement en fonction des compétences professionnelles et la fourniture du matériel dont a besoin la police de Kaboul, ainsi que la rationalisation des méthodes de maintien de l'ordre dans ces districts, telles que la création d'un commissariat de police distinct à Barjay.

**C. Projets d'assistance à la population locale**

23. La FIAS a continué de mettre en oeuvre un vaste programme d'assistance à la population locale au cours de la période considérée. Le programme de coopération civile et militaire achemine une assistance, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'infrastructure urbaine dans le cadre de projets à impact rapide soigneusement sélectionnés compte tenu des besoins locaux, des considérations humanitaires et dans le respect des valeurs culturelles et religieuses

ainsi que du principe de l'équidistance à l'égard de tous les groupes ethniques formant la population afghane.

24. Les pays membres de la Force ont exécuté au total 176 projets de ce type du 20 juin 2002 au 10 février 2003. Ces projets comportaient notamment la rénovation et le réaménagement d'établissements d'enseignement et de santé (écoles, jardins d'enfants, orphelinats, hôpitaux et dispensaires), la livraison de transformateurs d'électricité destinés aux districts, la fourniture d'articles de papeterie et de supports pédagogiques, de matériel d'approvisionnement en eau et d'assainissement et de techniciens spécialistes de ce secteur, ainsi que de matériel aux forces de sécurité et de police, l'octroi d'une formation et de matériel nécessaires à la lutte contre les incendies, la formation dans les domaines du contrôle du trafic aérien et la météorologie, la restauration des mosquées, la remise en état des installations d'approvisionnement en eau et en électricité ainsi que des bibliothèques et services de reproduction des deux universités de Kaboul, l'offre de soins médicaux à la fois à Kaboul et en Turquie dans certains cas, la distribution d'aliments pour nourrissons, de médicaments, de vêtements pour enfants et de mobilier aux associations caritatives oeuvrant en faveur des handicapés.

25. Bien qu'elle ne dispose pas d'un fonds commun au titre de la coopération civile et militaire pour financer ses activités d'assistance, la FIAS s'est efforcée d'utiliser au mieux ses propres ressources, qui sont limitées, pour répondre aux nombreuses demandes d'assistance émanant de la population locale. Les pays membres de la Force financent eux-mêmes leurs projets avec une participation financière des États-Unis et de l'Union européenne.

26. Durant son mandat de chef de file de la Force, la Turquie a mené à bien 37 projets d'assistance entièrement financés au moyen de ses propres ressources. En outre, elle a remis aux autorités afghanes huit bâtiments qui avaient été construits ou rénovés à l'usage des unités turques dans la ville. Trois d'entre eux dans les circonscriptions de police 6, 7 et 9 ont été remis au Ministère de l'intérieur le 19 janvier, avec un certain nombre de fusils, de pistolets, de munitions et d'une caméra de surveillance demandée par le Ministère. Par ailleurs, la Turquie a transféré au Ministère de la défense, le 20 janvier, les trois bâtiments qu'elle avait construits dans le complexe de la FIAS et un bâtiment rénové sur le même site ainsi que plusieurs pistolets et du matériel de sécurité demandé par le Ministère.

### **III. Problèmes particuliers**

27. Bien qu'ils ne relèvent pas du mandat de base de la FIAS, certains problèmes particuliers continuent d'avoir des incidences sur la sécurité et la stabilité à Kaboul et dans l'ensemble de l'Afghanistan.

a) Les autorités afghanes sont parvenues à un accord sur la réforme de la défense ainsi que la création et la formation d'une armée nationale afghane. Un plan d'action détaillé a été arrêté. La Commission de la défense nationale est en train d'élaborer un projet tendant à créer quatre nouveaux corps d'armée composés au total de 70 000 hommes, qui viendraient remplacer les 10 corps qui existent actuellement. La Commission a également mis sur pied des comités spéciaux chargés de surveiller les activités de ramassage des armes auprès des civils, des forces militaires actuelles et des milices locales, la démobilisation du personnel militaire excédentaire et leur réintégration dans la société et le recrutement

d'officiers et de soldats dans l'armée nationale. Le Gouvernement central s'est efforcé d'associer aussi les dirigeants régionaux à ce processus.

La communauté internationale devrait faire tout son possible pour appuyer la mise en oeuvre du processus difficile de démobilisation des ex-combattants et d'intégration des éléments des milices privées des dirigeants régionaux dans une armée cohérente et disciplinée. Ce processus sera vraisemblablement coûteux étant donné que les ex-combattants n'ont, dans bien des cas, aucune autre perspective d'emploi et, ayant passé une grande partie de leur vie à lutter pour l'indépendance du pays, s'attendent à recevoir un soutien financier pour commencer une nouvelle vie. Une aide internationale plus importante à l'appui des efforts déployés par le Japon pour assurer la démobilisation et la réintégration, ainsi que par les États-Unis et la France pour former les nouveaux bataillons de l'armée nationale afghane contribuerait au succès de cette entreprise vitale.

b) Le Gouvernement central a continué de s'efforcer d'étendre son contrôle à l'ensemble du pays et de réaliser un vaste consensus national entre tous les groupes ethniques et les principales entités politiques. Le double processus consistant, d'une part, à adopter une nouvelle constitution d'ici à la fin de 2003 et, d'autre part, à tenir des élections libres et régulières au milieu de 2004 sont des étapes cruciales dans la consolidation de la stabilité du pays et son retour à la normale. Il mérite donc l'attention et l'assistance soutenues de la communauté internationale.

c) Kaboul pourrait faire face à une nouvelle vague de réfugiés au printemps. Il semble que les pays voisins tiennent à reprendre les opérations de rapatriement des réfugiés dès la fin de l'hiver. Une telle éventualité de même que l'incapacité dans laquelle demeurent les autorités afghanes de subvenir aux besoins essentiels des rapatriés risqueraient de compromettre la stabilité de Kaboul et de susciter une recrudescence des délits de droit commun. Si l'Équipe spéciale de protection contre les intempéries hivernales de la MANUA a mis en oeuvre un programme d'action concertée visant à aider les rapatriés et les familles vulnérables à faire face aux rigueurs de l'hiver, le sort d'environ 600 000 réfugiés qui sont rentrés à Kaboul demeure préoccupant. La FIAS a appuyé les activités de l'Équipe spéciale dans la mesure de ses moyens.

#### **IV. Conclusion**

28. Durant la période considérée, la FIAS a continué d'apporter une aide considérable aux autorités afghanes pour le maintien de la sécurité et de la stabilité à Kaboul et dans les environs. La situation dans la ville est calme et paisible. Les conditions sont mûres pour raffermir les bases de la stabilité actuelle et assurer une certaine prospérité matérielle qui contribuerait à prévenir un retour aux idéologies extrémistes et à la polarisation religieuse dans le pays. Toutefois, la réalisation de cet objectif est fonction du maintien et de l'accroissement de l'assistance internationale. Il faudrait encourager la population afghane à unir ses efforts pour instaurer une paix durable et préserver l'unité nationale.

29. La Turquie, en tant que pays chef de file, est particulièrement heureuse de constater que des mesures adéquates de protection de la FIAS ont été prises pour assurer la sécurité de l'ensemble de son personnel, qu'aucun acte d'hostilité n'a été

commis à l'encontre de ses troupes et qu'aucun de ses membres n'a été blessé ni tué du fait d'actes hostiles.

30. Le mandat de chef de file de la FIAS, confié à la Turquie, prendra fin le 10 février lorsque la Force passera sous la direction de l'Allemagne et des Pays-Bas, qui en seront conjointement le nouveau chef de file. La Turquie saisit cette occasion pour leur adresser tous ses vœux de succès et remercier la communauté internationale de même que les pays fournissant des contingents à la FIAS de leur généreuse assistance.

Le commandant de la FIAS,  
général de division de l'Armée turque  
Hilmi Akin **Zorlu**

---